

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 2

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCHOS DE LA PRESSE

Un groupement des catholiques de l'enseignement primaire. — Ceci ne se passe pas chez nous. C'est en France, que les membres de l'enseignement primaire, instituteurs et institutrices, viennent de se réunir autour d'un *Bulletin national des Instituteurs et Institutrices catholiques de l'Enseignement public*. Ce bulletin existait déjà depuis 1913, mais pour les institutrices seulement, qui annoncent ainsi la transformation : « Nous sommes assurées que vous recevrez cette nouvelle avec la plus vive satisfaction. Vous vous réjouirez de voir le *Bulletin* remplir auprès de nos collègues le rôle si bienfaisant qu'il eût pour nous, en leur permettant de se connaître, de se compter, de s'encourager, de fortifier leurs convictions religieuses, d'augmenter leur valeur chrétienne. Vous vous réjouirez aussi de voir élargi le cercle de la famille, unie doublement par les liens professionnels et par les liens plus intimes, plus profonds d'une même foi, et à laquelle la nouvelle collaboration promet un surcroît de lumières et de vie. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre, pleine d'espérances.

« Rejetez d'ailleurs toute crainte : les inconvénients possibles ont été résolument écartés. Des deux côtés on n'a eu aucune peine à convenir qu'il fallait conserver au *Bulletin* son caractère religieux ; il reste un organe de perfectionnement moral et surnaturel, il exclura donc toute action politique. En aucune façon, la politique n'aura droit d'entrée chez nous ; nous avons beaucoup mieux à faire.

« Ne soyons pas humiliés, mais fiers de venir à la suite des vaillantes institutrices et de suivre leurs exemples, écrit un instituteur. C'est un prêt pour un rendu, d'ailleurs ; le *Bulletin* de Lotte n'a-t-il pas été l'inspirateur initial ?..

« Il faut « éveiller les âmes » aux problèmes religieux, les âmes de nos camarades isolés, inquiets, mais encore hésitants, leur dire : Venez avec nous, unissons nos forces, collaborons fraternellement dans un but unique « devenir meilleurs catholiques » et donc plus utiles à l'Eglise et à la France. « Le reste viendra par surcroît », je répète le mot de Pierre Lamouroux, l'instituteur apôtre tué à la guerre, qui nous a laissé une tâche et nous aidera fortement à la remplir, ainsi que cette phalange d'amis qui l'ont retrouvé Là-Haut. Tous ces jeunes, ces ardents à la poursuite de l'idéal, étaient portés en avant, stimulés par la conscience commune à leur génération d'avoir été prédestinés à un rôle de mystérieuse rédemption. Serons-nous moins vaillants ? Resterons-nous en arrière, nous, leurs frères ? Non, certes ! La grâce est aussi descendue dans nos âmes, nous avons entendu l'appel du Christ et sa reconfortante parole : « Lorsque plusieurs sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux » et forts de cette magnifique assurance, nous vous disons : Camarades, unissons-nous, répondez à cette facilité que nous offre le *Bulletin* de nous entraîner, de nous aider, de nous élever. Les moyens sont faciles : collaborer, chercher autour de soi des camarades, retrouver les amis de l'Ecole normale susceptibles de comprendre nos idées, se grouper jusqu'à ce qu'on arrive à former des Cercles d'Etudes. »

La nature et le caractère de ces Cercles d'Etudes est ainsi précisé par les fondatrices :

« Les adhérentes qui les composent sont des institutrices laïques de l'enseignement officiel, lesquelles usant de la liberté de conscience reconnue par la Loi à tout Français, veulent pratiquer sérieusement la religion catholique. Elles savent que cette pratique, pour être solide, doit être fondée sur une connaissance raisonnée de la vérité religieuse. Leur but et leur volonté est donc :

« *Premièrement*, de s'instruire de la doctrine catholique ; *secondement*, de s'aider, par le groupement même, à une vie chrétienne plus parfaite.

« Elles savent aussi que l'étude de la vérité chrétienne doit, pour ne point s'égarer, être faite sous la direction de ceux qui ont reçu du Christ mission d'enseigner. C'est pourquoi elles s'adressent pour recevoir l'enseignement chrétien, à un prêtre dont c'est la fonction propre.

« Pour mener une vie chrétienne plus parfaite, non seulement elles recourent aux sacrements, mais aussi à la retraite spirituelle annuelle ; elles recourent donc aussi au prêtre pour atteindre le second but de leur groupement.

« Pour le reste, pour ce qui regarde le recrutement des membres, les conditions d'admission, le mode de réunion, la fréquence, les relations entre les Cercles, etc., elles entendent garder une entière liberté et indépendance, que la sagesse et la prudence leur imposent, étant donné le caractère d'institutrices officielles qui est le leur.

« Le *Bulletin* que nous avons sous les yeux contient, en outre, des articles du R. P. Aurel sur la « Présence réelle » — de L. Carre, docteur en théologie, sur « Je crois » — et de M. Chabrun, député, professeur à la Faculté libre de Droit de Paris, sur la « Doctrine sociale de l'Eglise ».

« Une confiance et une intimité croissantes règnent entre tous les membres de la grande famille. De Metz à Dax, de Lille à Marseille, on sent que tous les cœurs battent à l'unisson. Rien n'est émouvant et bienfaisant comme cette communion des âmes à un même idéal, ce fraternel échange d'idées élevées et de secours spirituels. »

Nous le croyons sans peine et nous admirons et envions quelque peu, ce beau souffle d'apostolat intellectuel, qui déjà se révèle magnifiquement fécond.

(*Courrier de Genève.*)

* * *

L'abus des interrogations. — Pour rendre la classe vivante, pour donner à l'élève le plaisir de la trouvaille, pour assurer aux connaissances ainsi acquises une durée plus grande, pour d'autres motifs encore, on recommande de donner la plupart des leçons à la manière de Socrate. « Faire trouver » est devenu un adage pédagogique excellent. Sur cette terre, hélas ! on arrive souvent à abuser des meilleures choses. Les jeunes maîtres n'oublient pas ce qu'on leur a dit cent fois à l'école normale : il faut faire trouver. Dans leur désir de bien faire, ils posent des questions et ils en posent beaucoup. Malheureusement, ils oublient parfois qu'ils s'adressent à des enfants d'école primaire. Ils posent des questions auxquelles les enfants ne sauraient répondre. Ou bien ce sont des questions d'intelligence, d'imagination qui dépassent le niveau intellectuel des enfants : questions trop difficiles. Ou bien elles sortent du domaine des souvenirs et de l'expérience personnelle des élèves. Conséquence : le maître attend, s'énerve, pose une deuxième, une troisième fois la question : Perte de temps. Mais voici qui est plus grave : l'élève cherche à répondre malgré tout, pour faire plaisir au maître. Il lève le doigt et répond au hasard. On le force pour ainsi dire à répondre quelque chose ; il répond n'importe quoi. Par nature, l'enfant est étourdi, mais avec ce procédé, on renforce son défaut. Ce n'est plus faire trouver, mais faire deviner. Les professeurs des classes inférieures de l'enseignement moyen ont souvent constaté au début de l'année l'ardeur des élèves à lever le doigt pour répondre, mais aussi la sottise de s'réponses.

Le coupable en l'occurrence, c'est le maître inexpérimenté. Faire parler, c'est très bien ; mais il faut faire parler sensément. Il y a des cas où le maître gagne du temps et évite des réponses ineptes en exposant. Il y a des cas où poser une question

est faire preuve d'ignorance en matière d'enseignement et en psychologie infantile. Avant de poser une question, demandons-nous toujours si les élèves sont capables de répondre. Cela veut dire que pour un débutant, les principales questions doivent être prévues et préparées. Cela prouve aussi l'importance de l'examen de conscience pédagogique que tout bon instituteur doit faire après ses leçons.

(Extrait du *Bulletin des Ecoles primaires.*)



CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse romande. — A partir du 1^{er} janvier, l'*Educateur*, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, est rédigé par M. Pierre Bovet, à Genève, et par M. Albert Chessex, à Lausanne. Les nouveaux rédacteurs succèdent à M. E. Briod, professeur à Lausanne. L'*Educateur* devient aussi l'organe de l'Institut J.-J. Rousseau. Il paraîtra désormais tous les 15 jours, en alternant avec le *Bulletin corporatif*, plus spécialement voué, sous la direction de M. Rochat, à la défense des intérêts professionnels des maîtres.

* * *

« Apprendre à l'enfant à observer, à réfléchir, à exprimer et à coordonner ses pensées, tel est le but, le grand but de l'école primaire. La composition française bien comprise est le plus puissant des moyens. Mais l'expression de la pensée ne peut se produire convenablement dans notre société sans une parure conventionnelle qui est l'orthographe. Pensons, exprimons notre pensée et décorons-la d'un peu d'orthographe conventionnelle ou réformée, mais de grâce, ne dissociions point ce « tout ».

o

Intérêts de la Société

L'application des art. 18 et 19, *litt. b*, des nouveaux Statuts de la Société d'Education, provoque avec l'Imprimerie Saint-Paul des pourparlers qui ne sont pas encore terminés.

Pour cette année encore, l'Imprimerie percevra la finance d'abonnement au *Bulletin* ; la cueillette des cotisations prévues se fera dans le courant de l'année par les soins du Secrétaire-caissier.

Le Bureau.

